

Élection 2012  
à la présidence de la FNSPF

130 ANS  
Fédération Nationale  
sapeurs-pompiers de France

## ÉRIC FAURE Candidat



**“18 ENGAGEMENTS POUR UN NOUVEAU  
CONTRAT SOCIAL ET SOLIDAIRE”**

Cher(ère) collègue,

18. C'est notre numéro, notre symbole, sous lequel j'ai souhaité placer les engagements qui seront les miens – que dis-je ! les nôtres - pour l'avenir des sapeurs-pompiers de France et de leur Fédération, si, comme je le souhaite ardemment, vous me faites une nouvelle fois l'honneur de m'en confier la présidence.

Mais au delà, ce que je vous propose, c'est bel et bien de construire ensemble un nouveau contrat social et solidaire fédérant notre communauté. Ce projet vient s'inscrire dans la droite ligne des engagements pris, et surtout tenus, par tous ceux qui se sont succédés depuis 130 ans à tous les échelons de notre réseau associatif, pour défendre les droits et intérêts des sapeurs-pompiers de France, moderniser le service public dont ils ont la charge et les protéger contre les risques auxquels ils sont malheureusement exposés.

Ces hommes et ces femmes qui nous ont précédés, libres et visionnaires, nous ont transmis un ensemble d'une grande force et d'une précieuse unité : les amicales, les unions départementales et régionales, la FNSPF avec ses instances et ses opérateurs sociaux que sont l'Œuvre des pupilles orphelins et la Mutuelle. C'est cette mobilisation de toute une communauté qui seule a permis aux sapeurs-pompiers d'obtenir les importantes avancées qui ont jalonné leur histoire.

*Ensemble, relevons ces défis avec l'ambition partagée de transcender les liens qui unissent notre communauté, tout en construisant pour nos concitoyens une sécurité civile aussi opérationnelle qu'humaniste.  
Pour cela, j'ai besoin de votre confiance et de votre appui !*

**Et demain ?**

Les sapeurs-pompiers et leurs familles sont malheureusement de plus en plus frappés par la précarité. Avec elle vient la tentation du repli sur soi et la fragilisation des liens avec les autres. Ensemble, je vous propose au contraire de renforcer et d'enrichir encore les liens qui unissent notre communauté, avec toujours plus de solidarité et de protection.

Pour y parvenir, notre Fédération est déjà engagée dans une dynamique de réforme de son organisation et de ses activités. Ceci afin d'être toujours plus forte, plus solidaire et plus ouverte au service de son réseau et de ses adhérents. Ensemble, je vous propose de donner un nouvel élan à cette dynamique de modernité.

Les services d'incendie et de secours font eux aussi face au changement. D'un côté, les moyens financiers se raréfient ; de l'autre, la sollicitation opérationnelle se fait plus pressante. Ensemble, forts des multiples atouts des sapeurs-pompiers, je vous propose de continuer à défendre une sécurité civile renouvelée, ancrée dans les territoires, mais aussi et surtout, qui réponde aux enjeux sociétaux de notre temps.

## I- Offrir aux sapeurs-pompiers des formes accrues de solidarité et de protection

**H**istoriquement les sapeurs-pompiers ont su développer des modes de protection face aux aléas et aux risques de l'activité mais également pour aider chacun d'entre eux lorsque les épreuves de la vie apparaissent.

Il y a 130 ans, les premiers statuts de la Fédération énonçaient comme but : « *venir en aide aux Membres de la Fédération, blessés dans un service commandé, et de développer des œuvres mutualistes* ». En 1926, le président de la Fédération, créait l'Œuvre des pupilles. Enfin, il y a 20 ans, la Mutuelle nationale des sapeurs-pompiers voyait le jour.

En 2012, la crise financière et économique pèse quotidiennement sur les sapeurs-pompiers, non seulement dans notre activité opérationnelle, mais aussi dans nos centres de secours et dans les foyers de nombre de nos collègues : le chômage, la précarité, le surendettement, le coût du logement, les difficultés d'intégration de la jeunesse touchent nombre de nos familles et fragilisent l'engagement de trop de nos collègues. Cette période difficile oblige le réseau fédéral à renforcer ses actions solidaires afin de protéger les sapeurs-pompiers.

*Mes engagements pour plus d'entraide entre les sapeurs-pompiers et ceux qui nous sont proches :*

**1 Renforcer la synergie entre la FNSPF, l'ODP et la Mutuelle afin de répondre aux besoins individuels des adhérents et de leurs familles :**

- instaurer, entre nos trois institutions, un guichet unique de traitement des demandes d'aide sociale ;
- apporter, notamment par des partenariats avec le monde bancaire et mutualiste, une réponse directe aux principaux risques sociaux (accidents, surendettement...).

**2 Mettre en place un contrat national d'assurance associatif :**

Grâce à la puissance collective de notre réseau, il permettra d'allier l'universalité de couverture et l'optimisation du rapport coût/efficacité pour une économie globale d'un million d'euros pour les Unions.

Simple contrat de base, inclus dans le tarif de la cotisation, il pourra être complété par des garanties supplémentaires à la discrétion de chaque Union.

Le projet de contrat initial sera soumis au vote de l'AG de la FNSPF. Chaque année, lors de l'AG de la MNSPF, il donnera aux Unions le pouvoir de contrôle et de définition de son contenu aux attentes de leurs membres.

**3 Favoriser le développement de la protection sociale complémentaire :**

- encourager les conventions de participation entre les SDIS et leurs agents (SPP, PATS), et entre les UDSP et les sapeurs-pompiers volontaires ;
- faire reconnaître la Mutuelle Nationale des Sapeurs-Pompiers de France comme mutuelle professionnelle.

**4 Afin de répondre à la judiciarisation, renforcer le contrat de protection juridique** dont bénéficie chaque adhérent de la FNSPF, en veillant à l'adéquation des garanties au besoin de tous, du sapeur au DDSIS, sans oublier le SSSM.

**5 Poursuivre le développement des activités d'intérêt général** de la FNSPF à travers le fonds de dotation Pompiers de France : solidarité sociale et humanitaire, santé et médecine préventive, développement de la culture de sécurité civile auprès du grand public.

**6 Œuvrer à la mise en place d'une adhésion globale et simultanée aux différents échelons du réseau fédéral**, permettant l'optimisation de leurs synergies.



Conseil d'administration, novembre 2011.



Marathon de Paris, avril 2012.

## II-Transcender les liens au sein de la communauté des sapeurs-pompiers

La vitalité et le rayonnement de la FNSPF et de son réseau exigent à la fois un approfondissement des liens entre ses différentes composantes, une adaptation

de sa gouvernance pour améliorer la représentation des différentes catégories de notre communauté, ainsi qu'un développement des vecteurs d'influence.

*Mes engagements pour une modernité des liens au sein de la communauté des sapeurs-pompiers :*

### 7 Accorder une priorité à la jeunesse et au sport :

- systématiser la sensibilisation des scolaires à la prévention des risques et à l'apprentissage des gestes de premier secours (article 5 de la loi de modernisation de la sécurité civile) ;
- soutenir l'activité des jeunes sapeurs-pompiers ;
- encourager la pratique sportive, dans une logique ludique et de préservation du capital santé.

### 8 Rénover le faisceau fraternel entre les sapeurs-pompiers de France en favorisant la création de nouveaux liens entre tous nos adhérents :

- soutien aux événements collectifs emblématiques, vecteurs de dynamisme de notre vie associative et solidaire : calendriers, Téléthon, Marathon de Paris... ;
- développement de la participation des anciens sapeurs-pompiers, acteurs de sauvegarde et de transmission de notre patrimoine historique et culturel.

La rénovation de notre faisceau fraternel passe également par un renforcement de l'engagement démocratique au sein de la Fédération :

- accroissement de la participation à la conduite des affaires fédérales des administrateurs suppléants (possibilité de remplacer le titulaire en cas d'absence, implication dans les groupes de travail) ;
- amélioration de la représentation du SSSM par la création d'instances de travail dédiées aux médecins-chefs, aux médecins, aux infirmiers, aux pharmaciens et aux autres composantes santé ;
- développement des activités de la commission des PATS, promotion et définition des modalités de leur engagement au sein du réseau fédéral.

### 9 Poursuivre la réorganisation des activités fédérales :

- établir un projet de gouvernance du réseau fédéral ;
- renforcer notre connaissance des adhérents afin de mieux répondre à leurs besoins ;
- poursuivre la politique de valorisation de la marque Sapeurs-Pompiers de France, reflet de nos valeurs, de notre image et de notre expertise ;
- accroître nos actions de communication et la mise en réseau des différentes structures et des adhérents.

### 10 Réfléchir et jeter les prémices de la création d'une fondation dont l'ODP pourrait être l'une des composantes.

### 11 Créer une force d'action et de lobbying autour de la Fédération :

Cela passera par :

- un renforcement de l'appui aux Unions ;
- le renforcement des liens de coopération avec nos partenaires syndicaux de la Dynamique des acteurs de la sécurité civile et associatifs (ANDSIS, Société Européenne de Médecine SP, ...) ;
- la fédération des ONG sapeurs-pompiers ;
- le renforcement de l'influence de la FNSPF :
  - développement des relations institutionnelles de la Fédération (grandes écoles, organismes liés aux sapeurs-pompiers, agences nationales...)
  - création d'un cercle d'études et de réflexions (think tank) ;
  - renforcement du lobbying international par l'intensification de la participation aux associations internationales de sapeurs-pompiers et auprès des institutions européennes.

### 12 Finaliser l'aménagement de la Maison des sapeurs-pompiers de France.



Téléthon 2011.



Le Comité exécutif 2011-2012.

### III- Ancrer davantage notre modèle de secours dans les territoires et définir les concepts d'une sécurité civile opérationnelle et humaniste

**P**rincipaux acteurs de la sécurité civile, les SDIS sont fortement impactés par les évolutions de leur environnement institutionnel (création des ARS, restructurations hospitalières...), social (augmentation des interventions d'aides aux personnes) et financier (stabilisation prévision-

nelle des dépenses réelles dans les prochaines années). Dans ce contexte, il nous faut permettre aux sapeurs-pompiers de continuer à faire face à l'augmentation de leur sollicitation opérationnelle et de jouer pleinement leur rôle dans la protection des populations sur tout le territoire.

*Mes engagements pour des territoires toujours mieux secourus :*

#### 13 Conforter le modèle français et républicain de secours :

- développer la culture de sécurité civile et valoriser l'image des sapeurs-pompiers ;
- moderniser l'organisation et les moyens de la sécurité civile ;
- renforcer la territorialisation des politiques de sécurité civile, conduisant à un pilotage local des mesures de préparation à la crise.

#### 14 Anticiper l'évolution du profil du sapeur-pompier, en renforçant la complémentarité entre professionnels et volontaires, par :

- la mise en œuvre concertée des différents chantiers engagés dans le prolongement de la réforme de la filière des SPP : modernisation des cadres d'emplois du SSSM, statut des personnels servant les CTA/CODIS, réforme de l'encadrement supérieur ;
- la déclinaison intégrale des propositions du rapport de la commission Ambition volontariat.

#### 15 Obtenir que la révision de la Directive européenne sur le temps de travail garantisse l'exclusion des volontaires de son champ d'application, et reconnaisse un principe d'équivalence pour le régime de gardes des SPP.

#### 16 Conforter la gouvernance et réformer le financement des SDIS dans le cadre de la compétence partagée, à travers :

- une implication plus importante des préfets dans la gouvernance ;
- le renforcement du lien entre les sapeurs-pompiers et les communes, et le déplafonnement de leurs contributions au budget des SDIS ;
- la dévolution aux SDIS de ressources complémentaires ou leur fiscalisation, au moins à titre additionnel ;
- la modernisation de la gouvernance de l'ENSOSP et de la CNSIS, dans le cadre de la compétence partagée.

#### 17 Accompagner l'évolution des missions des sapeurs-pompiers par la modernisation de leurs cadres d'exercice et normatif :

Cet accompagnement passe par :

- l'ouverture d'une réflexion sur les besoins d'évolution du cadre normatif de l'engagement opérationnel et des missions, dans une logique d'adaptation à la diversité des situations territoriales ;
- la promotion, dans le prolongement du Référentiel SDIS-SAMU, de l'émergence du nouveau secours à personnes :
  - évolution de la formation au secours à personne,
  - consolidation de l'activité des infirmiers protocolés,
  - promotion de nouvelles prises en charge par les sapeurs-pompiers,
  - renforcement du SSSM et de son positionnement au sein des SDIS,
  - association systématique des SDIS en amont des décisions des ARS, et compensation financière de leur impact.
- la mise en œuvre de la circulaire du 6 juin 2011 sur l'organisation du secours en montagne dans le strict respect de sa lettre et de son esprit.

#### 18 Concrétiser à l'étranger le rayonnement international du modèle français de secours :

- être présent dans le débat sur l'internationalisation des crises de sécurité civile ;
- promouvoir la marque « France » en matière de sécurité civile.

51 ans, marié, 3 enfants.

**Parcours SP** - SPV dans le Rhône (1979). Capitaine SPP en Saône-et-Loire (1987). Chef de corps du CSP Mâcon (1989), Directeur adjoint du SDIS de Haute-Savoie (1993), DDSIS de l'Aube (2001), des Vosges (2005) puis de Seine-et-Marne (2012).

**Engagement fédéral** - 1990 : secrétaire général de l'UDSP 71. 1998 : chargé de la formation à la FNSPF. 2003 : membre du Conseil d'administration, directeur de la publication du Sapeur-Pompier Magazine (jusqu'en 2007). 2006 : membre du Comité exécutif de la FNSPF, puis en 2008 Vice-Président chargé des affaires politiques et statutaires et de la valorisation de l'expertise. Depuis octobre 2011, Président de la FNSPF et de l'ODP.